



## Organismes externes détenant des ressources utiles à la gestion d'un sinistre

La municipalité étant la première responsable de la réponse au sinistre sur son territoire, elle fait d'abord appel à ses propres ressources. Si ces dernières sont insuffisantes, elle peut alors déterminer les organismes externes susceptibles de lui fournir les services qu'elle ne peut assurer. Il peut s'agir, entre autres, des services aux personnes sinistrées, des communications, de certains services techniques ou de la sécurité incendie. Il convient toutefois de considérer que certains champs, comme la santé, l'environnement et l'aide financière, sont partiellement ou complètement assumés par l'État.

### **Le soutien gouvernemental**

Les ministères et les organismes peuvent soutenir les municipalités dont la capacité d'action est ou pourrait être dépassée lors d'un sinistre, et ce, en fonction de leurs compétences respectives ainsi que des missions placées sous leur responsabilité dans le Plan national de sécurité civile.

C'est par l'entremise des directions régionales de la sécurité civile et de la sécurité incendie du ministère de la Sécurité publique que les municipalités peuvent avoir accès à ce soutien.

Ainsi, la municipalité peut déterminer les principaux organismes locaux et régionaux, publics et privés, à but lucratif ou non, en mesure :

- de lui fournir des ressources humaines ou matérielles;
- de lui fournir des services complémentaires;
- d'assurer les services qu'elle ne peut fournir.

Il est recommandé de conclure à l'avance des ententes formelles avec ces organismes afin de faciliter le recours à leurs services ou ressources et d'éviter d'avoir à négocier au moment du sinistre.



## Organismes externes détenant des ressources utiles à la gestion d'un sinistre

### Exemples d'organismes externes susceptibles de disposer de ressources utiles

Missions de l'OMSC	Ressources intermunicipales ou régionales	Ressources locales (suivant leur présence en région)
Administration	MRC Municipalité voisine Agglomération	<ul style="list-style-type: none"><li>– Entreprise de location d'équipement de bureau</li><li>– Firme de personnel de secrétariat</li><li>– Popote roulante, restaurateur, traiteur, etc.</li><li>– Entreprise de location de génératrices</li></ul>
Communication	MRC Municipalité voisine Agglomération	<ul style="list-style-type: none"><li>– Firme spécialisée en communication</li></ul>
Secours aux personnes et protection des biens	Municipalité voisine	<ul style="list-style-type: none"><li>– Agence de sécurité</li><li>– Brigade indépendante de sauvetage</li><li>– Brigade industrielle</li></ul>
Services aux personnes sinistrées	MRC Municipalité voisine Agglomération	<ul style="list-style-type: none"><li>– Croix-Rouge</li><li>– Ambulance Saint-Jean</li><li>– Armée du Salut</li><li>– Commission scolaire</li><li>– Hôtel et autres ressources d'hébergement</li><li>– Popote roulante, restaurateur, traiteur, etc.</li><li>– Cercle de Fermières, Club de l'Âge d'or</li><li>– Refuge pour animaux</li><li>– Entreprise de location de génératrices</li><li>– Site de grands événements</li><li>– CLSC</li></ul>
Services techniques	MRC Municipalité voisine Agglomération	<ul style="list-style-type: none"><li>– Industrie</li><li>– Entreprise de location de machinerie lourde</li><li>– Entreprise de nettoyage et de décontamination spécialisée</li><li>– Firme de géotechnique</li></ul>
Transport	Organisation de transport en commun Transport adapté	<ul style="list-style-type: none"><li>– Autobus scolaires</li><li>– Autobus « nolisés »</li><li>– Entreprise de camionnage</li><li>– Taxis</li><li>– Bateaux</li></ul>
Autres (Télécommunications)	Service intermunicipal	<ul style="list-style-type: none"><li>– Entreprises pouvant fournir des services ou systèmes de radiocommunication</li><li>– Radioamateurs</li></ul>